



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER



Province de Québec
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 8 juin 2016 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : madame Nady Sirois ainsi que messieurs Yvan Maltais et Louis Emond sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault.

Le maire, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance ordinaire à 19h02.

Absences : Madame Hélène Tremblay de même que messieurs Michel Chamberland et Roberto Émond.

16-06-6684

ORDRE DU JOUR / ACCEPTATION

Il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après ;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés.)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du 11 mai 2016 / Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
 - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 mai 2016. (Info)
 - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 mai 2016 et des comptes à payer au 8 juin 2016. (Rés.)
 - 3.3 Radiations. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 États financiers 2015 / Acceptation et transmission au Ministère. (Rés.)
- 6.0 Plan et règlements d'urbanisme :
 - 6.1 Règlement d'urbanisme no. 11-237. (Avis de motion)
 - 6.2 Règlement de zonage no. 11-238. (Avis de motion)
 - 6.3 Règlement de lotissement no. 11-239. (Avis de motion)
 - 6.4 Règlement de construction no. 11-240. (Avis de motion)
 - 6.5 Règlement sur les permis et les certificats no. 11-241. (Avis de motion)
 - 6.6 Règlement sur les dérogations mineures no. 11-242. (Avis de motion)
 - 6.7 Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble no. 11-243. (Avis de motion)
 - 6.8 Règlement sur les usages conditionnels no. 11-252. (Avis de motion)
- 7.0 Fermeture des points de service Desjardins / Offre de service pour la Municipalité en tant que membre (client). (Rés.)
- 8.0 Rétrocession de la rue Principale par le ministère des Transports du Québec / Suivi. (Info)
- 9.0 Sentier de Noël / Fin de la location de l'entrepôt-atelier situé au 244, rue Principale / Lettre reçue. (Rés.)
- 10.0 Entente inter-municipale en incendie / Compte-rendu des dernières réunions. (Info)
- 11.0 Mise à jour de la Politique familiale / Adoption. (Rés.)
- 12.0 Achat de quais flottants / Dépôt d'une demande d'aide financière dans le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150. (Rés.)
- 13.0 Dragage de la rivière Portneuf / Dépôt d'une d'aide financière dans le Fonds conjoncturel de développement. (Rés.)



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution
ou annotation

- 14.0 Appui de la demande de soutien financier de la FADOQ à la Politique de soutien aux projets structurants pour la rénovation de leur local. (Rés.)
- 15.0 Inscription du directeur général au congrès de la FQM. (Rés.)
- 16.0 Festival de la mer 16 juillet 2016 / Soumissions reçues pour achat d'équipements de loisirs. (Rés.)
- 17.0 Arrosage et entretien des fleurs saison 2016. (Rés.)
- 18.0 Maintien du poste d'agent de développement / Demande d'aide financière dans le fonds de développement des territoires / Signataires autorisés. (Rés.)
- 19.0 Comptes de banque nos. 131 et 5666/ Signataires autorisés. (Rés.)
- 20.0 Loi sur l'accès à l'information / Nomination du responsable. (Rés.)
- 21.0 Société de l'assurance automobile du Québec / Entente administrative concernant la communication de renseignements / Nomination d'un coordonnateur de l'entente et responsable des employés désignés. (Rés.)
- 22.0 Reprise de la gestion du camping par la Municipalité. (Rés.)
- 23.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
 - 23.1 CHME 94.9 / Offre de promotion estivale 2016. (Rés.)
 - 23.2 Randonnée Vélo Santé-Alcoa / Demande de don. (Rés.)
 - 23.3 Postes Canada / L'avenir de Postes Canada se joue maintenant. (Rés.)
 - 23.4 Les Bikeuses d'icitte « On ride pour la cause » / Demande d'aide financière et technique. (Rés.)
- 24.0 Correspondance.
- 25.0 Affaires nouvelles :
 - 25.1 Nil.
- 26.0 Période de questions.
- 27.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

16-06-6685

PROCÈS-VERBAUX / ACCEPTATION ET SUIVI

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du 11 mai 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec lesdits procès-verbaux ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que lesdits procès-verbaux reflètent fidèlement les décisions prises ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires du 11 mai 2016 soient acceptés tels que transmis.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

FINANCES / ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MAI 2016

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 mai 2016.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

16-06-6686

**FINANCES / ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 MAI 2016 ET DES COMPTES
À PAYER AU 8 JUIN 2016 / ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Louis Émond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 8 juin 2016 qui
totalise un montant de 5 934.63\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du
31 mai 2016 qui totalise un montant de 69 729.47\$. Le conseil municipal reconnaît en
avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en avoir pris connaissance, avoir
posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

16-06-6687

FINANCES/ RADIATIONS

Il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les radiations suivantes soient acceptées :

- 0685.82.7474 : 143.88\$
- 0889.32.2017 : 235.20\$
- 0888.14.5432 : 2.23\$

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE

19 avril : Séance ordinaire de la MRC
20 avril : Rencontre du conseil d'administration de la Caisse/ Fermeture des caisses
21 avril : Rencontre des maires/ Consultant dossier fermeture caisses
23 avril : Soirée des bénévoles
26 avril : Assemblée générale annuelle de la Caisse à Forestville

10 mai : Rencontre Regroupement d'aide au développement du site de la marina (camping)
12 mai : Table des aînés de Les Escoumins organisée par la MRC de la Haute-Côte-Nord
17 mai : Séance ordinaire de la MRC de la Haute-Côte-Nord
24 mai : Comité d'investissement de la MRC de la Haute-Côte-Nord (plusieurs rencontres
consultant/ maires dossier fermeture caisses)

6 juin : Caucus Conseil
8 juin : Séance ordinaire mensuelle

Info

ÉTATS FINANCIERS 2015 / ACCEPTATION ET TRANSMISSION AU MINISTÈRE

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

Info

PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

16-06-6688

**FERMETURE DES POINTS DE SERVICE DES JARDINS / OFFRE DE SERVICE POUR
LA MUNICIPALITÉ EN TANT QUE MEMBRE (CLIENT)**



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE Desjardins a annoncé la fermeture des points de service de la Caisse Desjardins du Centre de la Haute-Côte-Nord dont celui de Portneuf-sur-Mer effectif au 17 juin 2016;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est cliente (membre) chez Desjardins et y place ses valeurs financières et que les besoins de celle-ci sont spécifiques quant au transport des valeurs et à l'encaissement des revenus;

CONSIDÉRANT QUE Desjardins pour répondre à ces besoins, offre 2 700\$ pour couvrir les frais de transport des valeurs et les frais d'installation et de location d'un Terminal de Point de Vente (TPV) pour un an et qu'après six (6) mois une rencontre d'évaluation sera tenue pour réévaluer les besoins;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'accepter la proposition de Desjardins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'offre de service au montant de 2 700\$ incluant les frais de transport des valeurs de même que l'installation et la location du TPV faite par Desjardins à la Municipalité en tant que cliente (membre) soit acceptée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

RÉTROCESSION DE LA RUE PRINCIPALE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC / SUIVI

Le maire fait un suivi du dossier de la rétrocession de la rue Principale par le MTQ qui était initialement prévue en juin 2016.

Il mentionne qu'il rencontrera à Sept-Iles le 17 juin prochain, le ministre responsable de la Côte-Nord, monsieur Pierre Arcand à ce sujet.

Il soutient qu'il est très au fait de l'actualité qui concerne le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports actuellement.

16-06-6689

SENTIER DE NOËL / FIN DE LA LOCATION DE L'ENTREPÔT-ATELIER SITUÉ AU 244, RUE PRINCIPALE / LETTRE REÇUE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté la résolution 16-05-6670 abordant les éventuelles solutions afin de doter le Sentier de Noël d'une nouvelle infrastructure pour ranger ses équipements;

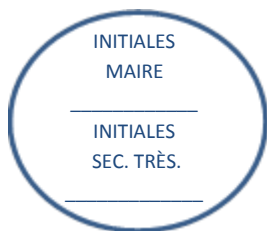
CONSIDÉRANT QU'une visite du garage sous-terrain du 312, rue Principale a eu lieu et qu'elle s'est avérée insatisfaisante aux yeux du comité;

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre de monsieur Jean-Rock Barrette avisant la fin de l'entente de location au 31 octobre 2016;

CONSIDÉRANT qu'un garage situé au 240, rue Principale serait disponible en location au coût de 2 000\$ pour un an;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Émond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE des vérifications soient faites auprès du propriétaire du 240, rue Principale afin de valider si le dit garage convient au comité;



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

QUE des vérifications soient faites auprès du Club Bourane pour valider si l'organisme pourrait permettre au Comité du Sentier de Noël d'utiliser le garage du Club afin d'y travailler durant la période précédant la tenue de l'activité;

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

ENTENTE INTERMUNICIPALE EN INCENDIE / COMPTE-RENDU DES DERNIÈRES RÉUNIONS

Le maire indique qu'une rencontre des dirigeants de l'entente intermunicipale en incendie s'est tenue le 16 mai dernier et que monsieur Yvan Maltais y représentait la Municipalité de Portneuf-sur-Mer.

Lors de cette rencontre, les dirigeants ont notamment procédé par vote à la nomination de monsieur Martin Bouchard en tant que directeur du service des incendies de même qu'à la nomination de monsieur Michel Canuel en tant que chef aux opérations incendies. Ces derniers occupaient les postes en question par intérim depuis octobre 2014.

16-06-6690

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE / ADOPTION

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la mise à jour de la Politique familiale version datée du 8 juin 2016 soit adoptée;

QUE la diffusion officielle de la dite politique se réalise dans le cadre de la Fête des voisins le 24 juin prochain.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

16-06-6691

ACHAT DE QUAIS FLOTTANTS / DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA 150

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution 16-04-6646 mentionnant le projet de procéder à l'achat de quais flottants en trouvant différents moyens de financement;

Il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal autorise la direction générale et/ou l'agente de développement à procéder au dépôt d'une demande d'aide financière dans le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 et que ces derniers soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents s'y rattachant.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

16-06-6692

DRAGAGE RIVIÈRE PORTNEUF / DÉPÔT D'UNE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE FONDS CONJONCTUREL DE DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a entériné la résolution 16-04-6647 demandant notamment l'aide de la Stratégie Maritime pour financer le projet de dragage de la Rivière Portneuf;



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire solliciter d'autres sources de financement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre Jean D'Amour a recommandé à la Municipalité par lettre datée du 19 mai 2016 le dépôt du projet de dragage au Fonds conjoncturel de développement où la participation du Fonds pourrait s'élever à 70% pour une municipalité dévitalisée;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de suivre la recommandation du ministre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal autorise la direction générale et/ou l'agente de développement à procéder au dépôt d'une demande d'aide financière dans le Fonds conjoncturel de développement et que ces derniers soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents s'y rattachant.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

16-06-6693

APPUI DE LA DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE LA FADOQ À LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR LA RÉNOVATION DE LEUR LOCAL

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution 16-04-6638 autorisant l'agente de développement à déposer des demandes d'aides financières dans le programme Nouveaux Horizons et le PIQM – Volet 2 – sous-volet 2.5 MADA;

CONSIDÉRANT QU'il est impossible présentement de présenter des demandes d'aides financières au niveau des programmes en question;

CONSIDÉRANT QUE la Politique de soutien aux projets structurants pourrait permettre à la FADOQ de réaliser une partie des travaux nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité loue à la FADOQ un local dans son édifice municipal depuis plusieurs années et que ce dernier a subi peu de rénovations dans cet intervalle de temps;

CONSIDÉRANT QUE la FADOQ a besoin de l'appui de la Municipalité pour compléter sa demande d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la FADOQ a déposé une demande de soutien financier à la Politique de soutien aux projets structurants pour procéder à la phase 1 de la rénovation du local;

CONSIDÉRANT QUE le projet nécessite un investissement de 4 024.90\$ pour la FADOQ et de 500\$ pour la Municipalité dans la phase 1, pour un total de 20 124.50\$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'appuyer ledit projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Émond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal appuie la demande de soutien financier de la FADOQ à la hauteur de 15 599.60\$ à la Politique de soutien aux projets structurants pour la rénovation de leur local;

QUE le conseil municipal autorise la Municipalité à investir 500\$ dans le cadre de ce projet de rénovation;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution
ou annotation

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la FADOQ de Portneuf-sur-Mer et à la MRC de la Haute-Côte-Nord.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

16-06-6694

INSCRIPTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU CONGRÈS DE LA FQM

CONSIDÉRANT QUE la date d'entrée en fonction du nouveau directeur général est trop rapprochée avec l'habituel congrès de l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec);

CONSIDÉRANT QUE la programmation du congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est étoffée et adéquate pour l'entrée en fonction d'un directeur général;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal autorise la Municipalité à procéder à l'inscription du directeur général au congrès de la FQM qui se déroulera du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016 et que les déplacements inhérents à ce congrès soient remboursés selon la politique de déplacement en vigueur.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

16-06-6695

FESTIVAL DE LA MER 16 JUILLET 2016 / SOUMISSIONS REÇUES POUR ACHAT D'ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

Il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la soumission retenue pour l'achat d'équipements de volleyball de plage soit celle du groupe Sports-Inter, portant le no. 8402125 et datée du 17 mai 2016 au montant de 588.51\$ taxes incluses.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

16-06-6696

ARROSAGE ET ENTRETIEN DES FLEURS SAISON 2016

CONSIDÉRANT QUE le comité d'embellissement via la Municipalité, a fait parvenir à madame Marlène Emond qui détient le contrat depuis plusieurs années, le devis d'entretien des fleurs et arbustes sur le territoire pour la saison 2016 pour un prix offert à 3 000\$;

CONSIDÉRANT QU'après analyse du devis, madame Emond demande à ce que la plantation des fleurs soit rémunérée séparément du 3 000\$ offert et qu'il soit fait à un taux de 15\$ de l'heure;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de s'en tenir à l'offre de 3 000\$ établi dans le devis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

QUE l'arrosage et l'entretien des fleurs pour la saison 2016 soit octroyé à madame Marlène Emond pour la somme de 3 000\$;

QUE la plantation des fleurs soit retirée du devis initialement remis à madame Emond et que la responsabilité revienne au comité d'embellissement de planter lesdites vivaces.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

16-06-6697

MAINTIEN DU POSTE D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT/ DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES/ SIGNATAIRES AUTORISÉS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la confirmation d'une aide financière de 30 000\$ dans le cadre du Fonds de développement des territoires pour la période 2016-2017;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière doit être déposée à la MRC dans ce même Fonds afin de recevoir lesdites sommes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la direction générale et le maire soient autorisés à être signataires dans le dossier de demande d'aide financière dans le Fonds de développement des territoires pour le maintien du poste d'agent de développement pour la période 2016-2017 et qu'une copie de cette résolution soit transmise à la MRC de la Haute-Côte-Nord.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

16-06-6698

COMPTES DE BANQUE NOS. 40131 ET 45666 / SIGNATAIRES AUTORISÉS

CONSIDÉRANT le départ de l'actuelle directrice générale qui sera effectif le 15 juillet 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de nommer un autre signataire sur les comptes de la Municipalité afin de poursuivre ses activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les signataires autorisés au folio 40131 et 45666 soient :

- Messieurs Gontran Tremblay ou Yvan Maltais
- Monsieur Simon Thériault

QUE cette procédure soit effective à partir de la présente;

QUE tous les chèques devront avoir ces deux signataires.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

16-06-6699

LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION/ NOMINATION DU RESPONSABLE



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

CONSIDÉRANT le départ de l'actuelle directrice générale qui sera effectif le 15 juillet 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'actuelle directrice générale est responsable de l'accès à l'information pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le maire juge opportun de nommer un autre responsable suite au départ de l'actuelle directrice générale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le nouveau directeur général monsieur Simon Thériault soit nommé responsable de l'accès à l'information pour la Municipalité de Portneuf-sur-Mer.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

16-06-6700

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC/ ENTENTE ADMINISTRATIVE CONCERNANT LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS/ NOMINATION D'UN COORDONNATEUR DE L'ENTENTE ET RESPONSABLE DES EMPLOYÉS DÉSIGNÉS

CONSIDÉRANT qu'aux fins de la poursuite de tout contrevenant pour tout constat d'infraction délivré sur le territoire relevant de la juridiction de la Municipalité de Portneuf-sur-mer, il est nécessaire que la Société de l'assurance automobile du Québec (ci-après « Société ») communique certains renseignements à la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de certaines dispositions du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2), notamment les articles 112, 586, 587 et 587.1 et de certaines dispositions de Code de procédure pénale (L.R.Q., c. C-25.1), notamment les articles 364 et 365, il est nécessaire que la Municipalité communique certains renseignements à la Société;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet, la Municipalité a signé une entente administrative concernant la communication de renseignements avec la Société;

CONSIDÉRANT que par résolution du Conseil, la Municipalité a désigné l'actuelle directrice générale, madame Nancy Roussel à titre de coordonnatrice et/ou responsable des employés désignés;

CONSIDÉRANT que suite au départ de madame Nancy Roussel, il y a lieu de désigner le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault à titre de coordonnateur et/ou responsable des employés désignés pour l'application de ladite entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer désigne pour l'application de ladite entente :

- Monsieur Simon Thériault, coordonnateur de l'entente et responsable des employés désignés pour accéder aux renseignements communiqués par la Société

QUE monsieur Simon Thériault, responsable des employés désignés, puisse désigner une ou plusieurs autre(s) personne(s) qu'il est chargé d'identifier pour le seconder dans cette tâche ou pour le remplacer en cas d'absence temporaire;



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

16-06-6701

QUE monsieur Simon Thériault, responsable des employés désignés pour accéder aux renseignements communiqués par la Société, soit lui-même autorisé à accéder aux renseignements et, en conséquence, autorisé à signer tous les formulaires requis pour s'octroyer l'accès à ces renseignements.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

REPRISE DE LA GESTION DU CAMPING PAR LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal constate que le bail signé le 27 mai 2015 avec le Regroupement d'aide au développement du site de la Marina est venu à échéance le 27 mai 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal n'a pas l'intention de le renouveler à quelque niveau que ce soit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QU'une demande soit faite par la Municipalité auprès du Regroupement d'aide au développement du site de la Marina afin de recevoir les accès nécessaires à la gestion du camping ainsi que tous les montants perçus par le Regroupement pour la saison 2016.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à Camping Québec et à madame Guylaine Lamarre au MDDELCC.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

16-06-6702

GESTION DU CAMPING 2016/ NOMINATION DU COMITÉ DE GESTION PROVISOIRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a repris la gestion du camping pour la saison 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de créer un comité provisoire dans l'attente de la mise sur pied du projet de coopérative récréo-touristique sur le site de la Marina, du Camping et du Belvédère;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal autorise la Municipalité à créer un comité de gestion provisoire qui sera formé de :

- Monsieur Simon Thériault, directeur général de la Municipalité
- Madame Cathy Thibeault, agente de développement de la Municipalité
- Monsieur Yvan Maltais, conseiller municipal no. 5
- Madame Gina Desbiens, représentante des campeurs
- Monsieur Serge Lavoie, représentant des campeurs
- Monsieur Alain Mercier, représentant des campeurs

QUE ce comité soit mandaté afin de :

1. Gérer l'ensemble des activités sur le camping pour la saison 2016;
2. Voir à la création d'une coopérative récréo-touristique sur le site de la Marina, du Camping et du Belvédère.



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

QUE toutes dépenses requises pour opérer le camping soit soumises au conseil municipal afin d'être autorisées.

ADOPTÉ.

16-06-6703

Gontran TREMBLAY, maire

GESTION DU CAMPING 2016 / EMBAUCHE DU PERSONNEL REQUIS POUR LES OPÉRATIONS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a repris la gestion du camping;

CONSIDÉRANT QU'une ressource compétente doit être engagée afin d'assurer la poursuite des activités;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Rénald Tremblay est à l'emploi du Regroupement depuis deux (2) années et que le conseil municipal juge qu'il a les compétences et l'expérience requise pour poursuivre le mandat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise la Municipalité à procéder à l'embauche de monsieur Rénald Tremblay à titre de responsable de l'accueil et de l'entretien du camping pour la saison 2016;

QUE monsieur Rénald Tremblay soit rémunéré au taux horaire de 14\$ de l'heure sur un horaire de cinq (5) jours, soit du mercredi au dimanche inclusivement pour un total hebdomadaire de 50 heures;

QUE monsieur Rénald Tremblay soit sous la supervision du comité provisoire.

ADOPTÉ.

16-06-6704

Gontran TREMBLAY, maire

CHME 94.9/ OFFRE DE PROMOTION ESTIVALE 2016

Il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'offre de promotion estivale 2016 de CHME 94,9 soit rejetée.

ADOPTÉ.

16-06-6705

Gontran TREMBLAY, maire

RANDONNÉE VÉLO SANTÉ-ALCOA / DEMANDE DE DON

Il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QU'une aide financière au montant de 100\$ soit accordée pour la Randonnée Vélo Santé-Alcoa à monsieur Sylvain Boudreau.

ADOPTÉ.

16-06-6706

Gontran TREMBLAY, maire

POSTES CANADA / DEMANDE D'APPUI



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité appuie le groupe de travail de l'examen de Postes Canada et qu'elle fasse parvenir la lettre modèle jointe à la demande d'appui.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

16-06-6707

LES BIKEUSES D'ICITTE « ON RIDE POUR LA CAUSE » / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET TECHNIQUE

Il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QU'une aide financière au montant de 100\$ soit accordée pour l'activité «Les bikeuses d'icitte – On ride pour la cause»;

QUE la salle d'accueil soit prêtée gratuitement au «Bikeuses d'icitte» en les informant qu'elles devront tout de même défrayer les coûts pour les frais de ménage;

QUE madame Annie Morin, secrétaire-trésorière adjointe soit autorisée à les accompagner dans la conception de leurs billets.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, maire

Info

CORRESPONDANCE

A. CORRESPONDANCE REÇUE, COURRIELS, ACCUSÉ RÉCEPTION, INFORMATIONS GÉNÉRALES

**A.1 Mouvement national des Québécoises et Québécois
Madame Martine Desjardins, présidente
09-05-2016**

Confirmation d'une aide financière au montant de 1 500\$ dans le cadre du programme d'assistance financière 2016 pour l'organisation des festivités de la Fête nationale du Québec à Portneuf-sur-Mer.

**A.2 Commission scolaire de l'Estuaire
Madame Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable des Transports
17-05-2016**

Informations suite à la modification de la politique relative à l'usage du tabac.

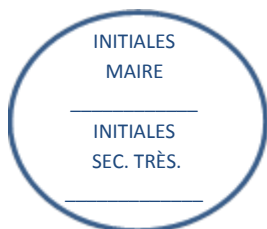
**A.3 Gouvernement du Québec
Monsieur Jean D'Amour, ministre délégué aux Affaires maritimes
19-05-2016**

Invitation à déposer une demande d'aide financière dans le Fonds conjoncturel de développement auprès de la Direction régionale du MAMOT de la Côte-Nord dans le cadre du projet de dragage à l'embouchure de la rivière Portneuf.

B. REMERCIEMENTS ET INVITATIONS

**B.1 Opération Nez Rouge
Madame Nancy Lamontagne, présidente 2015
25-04-2016**

Remerciements pour l'implication de la Municipalité dans le cadre d'opération Nez-Rouge 2015.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution
ou annotation

**B.2 Fabrique de Ste-Anne-de-Portneuf
Madame Monique Bélanger, présidente
03-05-2016**

Remerciements pour la contribution de la Municipalité à l'occasion du souper de crabe organisé au profit de la Fabrique le 16 avril dernier.

B.3 SADC Haute-Côte-Nord

Invitation à l'assemblée générale annuelle de la SADC Haute-Côte-Nord qui aura lieu le mercredi 22 juin prochain à 13h30 à Les Escoumins.

**B.4 Fédération québécoise des municipalités
Monsieur Jonathan Lapierre, président du Congrès 2016
24-05-2016**

Invitation à la 75^e édition du Congrès de la Fédération québécoises des municipalités les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre prochains.

**B.5 École Mgr-Bouchard
Madame Katia Létourneau, directrice
27-05-2016**

Remerciements pour le don offert pour le bingo de cadeaux qui a permis d'amasser 1 500\$.

C. PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS FINANCIERS DE DIVERS COMITÉS

Nil.

D. BULLETINS D'INFORMATION, COMMUNIQUÉS

**D.1 Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard, s.e.n.c.
Bulletin d'information municipale, mai 2016, numéro 294
« Le développement a un prix »**

Information sur les responsabilités d'une municipalité dans les projets de développement.

POINTS D'INFORMATION

a) Office municipal d'habitation de Ste-Anne-de-Portneuf

États financiers au 31 décembre 2015

**b) Structural
25-05-2016**

Rapport d'expertise-État général extérieur édifice municipal.

Info

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La période de questions a débuté à 20h05 pour se terminer à 20h20.

Sujets :

1. Projet de tour de communication cellulaire

Préoccupée par la couverture déficiente du réseau cellulaire dans la municipalité, madame Lyna Fortin s'interroge sur ce qu'il en est advenu du projet de tour de communication cellulaire mené par Vidéotron il y a quelques années.

Le maire indique qu'à sa connaissance, bien que les plans aient été présentés à la Municipalité à l'époque, il n'a jamais été en mesure de savoir ce qui a fait que le projet a été mis sur la glace. Il rappelle par la même occasion que le conseil municipal est très proactif afin de s'allier à d'autres municipalités connaissant la même réalité et que la FQM fera des représentations en ce sens auprès du CRTC prochainement.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**

No de résolution
ou annotation

16-06-6708

2. Présentation du nouveau directeur général

Une citoyenne aimerait que le nouveau directeur général soit présenté aux citoyens présents.

Monsieur Simon Thériault se présente aux citoyens avec un petit mot d'usage.

3. Affichage de l'ordre du jour au comptoir Postes Canada

Madame Claire Kennedy souligne qu'habituellement l'ordre du jour de la séance est publiée au comptoir de Postes Canada quelques jours avant la séance publique et qu'elle n'y était pas cette fois-ci.

Le maire lui indique qu'effectivement c'est une procédure utilisée habituellement pour diffuser l'information aux citoyens. Il s'excuse que cette situation se soit produite et prend bonne note pour le mois prochain.

FERMETURE DE LA SÉANCE

À 20h22, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

Gontran TREMBLAY, Maire

Gontran Tremblay
Maire

Simon Thériault
Directeur gén. et sec.-trésorier



No de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE PORTNEUF-SUR-MER**